

RAPPORT ANNUEL 2021 DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDIANTS DE L'EPFL (FEE)

Au 1^{er} janvier 2021, le Conseil de fondation est composé de M. Daniel Chuard (Président), M. Tristan Maillard (Vice-président), M. David Atienza Alonso (Membre), M. Aurélien Balice-Debbas (membre-étudiant) et Mme Lauriane Develey (membre-étudiante).

Il est assisté dans sa tâche par Mmes Isabelle Cahour et Albertine Kolendowska (Administratrices). La fiduciaire CV Consulting assure le suivi financier et comptable de la Fondation.

En 2021, le Conseil de Fondation s'est réuni à trois reprises, les 8 mars, 25 août et 11 novembre. Il a de plus pris trois décisions par voie de circulation, les 14, 20 et 21 décembre.

Activités récurrentes de la Fondation

Prêts Poséidon: Selon la convention qui nous lie au Crédit Suisse, les étudiant-es achetant un ordinateur par le biais du programme Poséidon peuvent contracter un prêt à 0% auprès du Crédit Suisse, garanti par la FEE, et qu'ils/elles doivent rembourser en maximum 12 mois. Treize conventions de garantie ont été signées dans le courant de l'année 2021, mais seuls 4 prêts ont réellement été demandés par nos étudiant-es au Crédit Suisse. Un des étudiants ayant souscrit à un prêt étant en délicatesse de paiement, son prêt a été remboursé par la FEE. L'étudiant en question est en train de rembourser sa dette directement à la Fondation.

Recettes de la Fondation

Outre les recettes relatives aux placements bancaires (voir le § approbation des comptes), la Fondation a encaissé un montant de CHF 71'000 de la part du Forum EPFL, cette association devant nous rétrocéder statutairement une partie de ses excédents.

La Coopérative Les Estudiantine a fait don à la FEE d'un montant de CHF 52'000, en reconnaissance de l'aide que nous lui avons apportée en son temps pour l'ameublement des logements étudiants.

Enfin, La fondation Kiefer Hablitzel nous a versé de son côté un montant avoisinant CHF 9'000, montant qui a été rétrocédé au Fonds Etudiants de l'EPFL, afin de servir à financer des bourses sociales

Projets de la FEE

Bourses d'excellence bachelor dès l'automne 2022 - nouveau projet

Lors de sa séance du 25 août, le Conseil de fondation a accepté d'entrer en matière pour le financement du nouveau programme de bourses d'excellence bachelor, pour un montant de CHF 300'000 par année et ce durant 5 ans (2022-2026). Le financement de ces bourses pourra éventuellement se faire sur une période plus longue, si le capital n'est pas totalement dépensé à l'issue de ces 5 ans. Une trentaine de bourses de 10'000 CHF chacune (et au minimum 2 bourses par section) seront distribuées pendant les semestres d'études de bachelor à des personnes qui ont fait preuve d'excellence dans leurs études secondaires supérieures en Suisse et qui ont su démontrer un fort potentiel d'évolution.

Soutien à la journée d'accueil 2022 – nouveau projet

La journée d'accueil des nouveaux étudiant∙es leur permet de découvrir leur campus et leur section, de voir comment la vie y est organisée et de rencontrer leurs futur∙es collègues. Le Conseil a décidé de



répondre favorablement à la demande qui lui a été faite et d'octroyer un soutien unique de CHF 50'000 en 2022.

Soutien psychologique pour la communauté estudiantine, 2022-2024 – nouveau projet

La crise sanitaire a touché de plein fouet la communauté estudiantine. Face à l'augmentation du nombre de demande de soutien, également dû à l'augmentation du nombre d'étudiant·es à l'EPFL, le Conseil de fondation a décidé lors de sa séance du 10 novembre 2021 de financer un poste d'assistant·e sociale au SAE (service des affaires estudiantines de l'EPFL) sur une durée de 3 ans, le coût annuel d'une telle mesure étant estimée à CHF 140'000.

Superboom – nouveau projet

Un groupe d'etudiant·es de la commission ArtePoly de l'AGEPoly, édite un fanzine pour la communauté estudiantine dont le contenu est destiné aux étudiant·es. Ce fanzine est distribué gratuitement sur le campus et sous forme papier. Cette initiative ayant rencontré un bon succès pour ses 2 premières éditions, le Conseil de fondation a décidé de soutenir cette initiative et financera les 6 éditions prévues en 2022, à hauteur de CHF 16'000.

Action de Noël 2021 de l'AGEPoly – nouveau projet

Le comité de l'AGEPoly a sollicité la FEE pour un soutien dans le cadre des activités récréatives et sociales qu'elle organise pour les étudiant·es, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Au vu du contexte et de sa pertinence, la Fondation est entrée en matière et a octroyé un financement de CHF 5'000 à l'AGEPoly.

Urban Training – *projet en attente*

Ce projet d'installation d'équipements d'Urban Training sur la Place Cosandey, a été accepté par le Conseil de fondation lors de sa séance du 14 novembre 2019. Il reste néanmoins en attente, car il doit s'intégrer dans les réflexions et projets menés dans le cadre de l'évolution du Campus : Ce projet reste ainsi « ouvert », tout en sachant que cela reporte cet aménagement.

Poufs RLC – projet en attente

Le RLC devait fêter ses 10 ans en 2020. A cette occasion, le Conseil de fondation avait voté un financement pour le réassort des poufs colorés, très appréciés des utilisateurs trices du bâtiment (montant estimatif d'environ CHF 60'000). Il est précisé que cette participation est conditionnée au choix du fournisseur, qui devra documenter l'aspect de durabilité des produits. (matériel, provenance, fabrication, etc.). Nous restons sans nouvelles de la part des personnes en charge de ce projet. Ce projet est néanmoins maintenu ouvert.

Chaines de lavage – projet en attente

L'AGEPoly a réfléchi à la mise en place d'une chaine de lavage pour vaisselle réutilisable sur le campus. Elle a soumis son projet aux infrastructures de l'EPFL (Restauration), ainsi qu'à la Fondation. Le coût estimé de cette installation est de CHF 120'000. Avant de prendre position sur cette demande, il a été décidé d'attendre l'avis des services responsables de l'EPFL avant de décider de l'éventualité d'une entrée en matière. Le projet reste en attente.

Aides sociales COVID 19 - projet terminé

Le Conseil de fondation, lors de sa séance extraordinaire du 16 avril 2020, avait convenu que la Fondation entrerait en matière pour débloquer les fonds nécessaires pour venir en aide auprès des étudiantes que la situation pandémique aurait fragilisés. L'EPFL ayant pu faire face à ces demandes, nous n'avons pas eu à intervenir. Ce projet est clos, mais pourra être réouvert en tout temps si la situation le nécessite.



Approbation des comptes

Le montant sous gestion est passé de CHF 10'121'704 en 2020 à 11'065'943 en 2021, soit une augmentation de CHF 944'239. Pour rappel, la BCV et le Crédit Suisse gèrent tous deux nos avoirs à hauteur d'environ 50% chacun.

Le résultat comptable au passif se solde par un bénéfice de CHF 841'112.-. Ce montant s'explique entre autres par les bonnes performances bancaires de l'année, malgré la situation sanitaire lié au COVID.

La trésorerie a diminué de CHF 232'096.-, passant de CHF 688'715.- au 01.01.2021 à CHF 456'619.- au 31.12.2021, essentiellement dû à la part de bénéfice non réalisé sur les titres (non monétaire) mais également par le fait la fondation a honoré ses engagements pour le projet 50 ans/50 arbres à hauteur de CHF 250'000.-.

Les comptes ont été approuvés par le Conseil de Fondation lors de sa séance du 8 mars 2022.

❖ Budget 2021

Les postes mis au budget 2022 sont proches de ceux de 2021, mais il a été ajusté relativement aux dépenses relatives aux décision de financement prises durant l'année.

Le budget 2022 a été approuvé par le Conseil de Fondation lors de sa séance du 10 novembre 2021.

Démissions et Nominations au Conseil de Fondation

David Atienza a fait part au Conseil de fondation de sa volonté de démissionner lors de la séance du 10 novembre 2021. Par Décision circulaire du 21 décembre 2021, le Conseil a nommé son successeur en la personne du Professeur Elison de Nazareth Matioli.

Aurélien Balice Debbas arrivant à la fin de ses études, il a également fait part au Conseil de fondation de sa volonté de démissionner. Son successeur a été nommé en début 2022, en la personne d'Antoine Moix, étudiant à l'EPFL (décision par voie de circulation du 3 mars 2022).

Rapport validé par voie de circulation aux membres du	Conseil c	le Fonda	ation.
Lausanne le 24 mai 2022			

Daniel Chuard Tristan Maillard
Président Vice-président

Isabelle Cahour Adminiustratrice